

Aide-mémoire

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Téléc : 450-659-8743
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net

Bureau des délégués
DU 10 septembre 2025

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- ☐ Présenter le « Guide d'accompagnement sur la violence envers le personnel scolaire » à vos collègues enseignants.
[Guide pratique d'accompagnement](#)
→ www.lignery.ca [[Comités / SST-Santé et sécurité du travail](#)]

2. CHANTIER EN ÉDUCATION - CONSULTATION

- ☐ Nous vous encourageons à compléter cette consultation AVEC vos collègues enseignants afin de les soutenir au besoin. Vous pouvez consulter la [documentation d'appui](#). Voici le lien pour « [Participer à la consultation](#) ». → www.lignery.ca [Consultations et Sondages].



3. NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE AU PRIMAIRE

- ☐ Pour assurer la validité juridique de ce document, L'APL doit recevoir la version originale. Retourner les feuilles complétées AVEC LES SIGNATURES dans l'enveloppe AFFRANCHIE **AU PLUS TARD LE 26 SEPTEMBRE 2025**.

4. TÂCHE

- ☐ Présco, primaire et secondaire : Afin de faciliter l'élaboration des tâches 25-26, L'APL a produit un document sur lequel est indiqué les principales erreurs décelées dans vos tâches de l'année dernière. Un document spécifique à chaque école a été produit.
- Utiliser cette information lors des différentes consultations liées à la tâche;
 - Transmettre aux collègues l'information pertinente.
- ☐ Merci de nous transmettre la répartition des minutes convenue en CPE pour les différents éléments de la tâche (tutorat, encadrement, suivi à l'encadrement, récupérations, comités, etc.)
- ☐ Au secondaire, nous souhaitons recevoir, avant le 15 octobre, toutes formes d'horaire qui pourraient vous avoir été transmises (surveillances, activités, récupérations, etc).
- ☐ Au primaire, informer les collègues enseignants que l'entente entre le CSS et L'APL « [Organisation de la libération des enseignantes et des enseignants du préscolaire-primaire d'une partie de la surveillance en rotation \(Annexe 47 du CSS\)](#) » est conclue. Les sommes allouées à votre école sont disponibles dans le [cahier des annexes](#)
- ☐ En cas de difficultés liées à la tâche, il est possible de recourir au « [Mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche](#) » à la suite des consultations collectives et individuelles.

5. DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

- ☐ **Instruction annuelle :**
[L'Instruction annuelle 25-26](#) est disponible sur notre site. Inviter les collègues à prendre connaissance des modalités d'application progressive et des principales modifications concernant les élèves EHDAA → [A2526-BD-11](#)
- ☐ **Régime pédagogique :**
Les [modifications du Régime pédagogique](#) sont présentées sur notre site. Inviter les collègues à prendre connaissance des modifications. [A2526-BD-12](#)
- ☐ **LIP art 19 et 19.1 :**
En lien avec les demandes qui fusent de toutes parts, rappeler aux collègues que les articles 19 et 19.1 de la LIP sont clairs sur les droits des personnes enseignantes. [A2526-BD-13](#)
- ☐ Référer les collègues au « [Guide pédagogique et professionnel](#) » de la FSE au besoin.

6. RELEVÉ DE DÉPENSES ET BUDGET DES DÉLÉGUÉS

- ☐ Relevé de dépenses des personnes déléguées. À remettre idéalement au bureau des délégués de décembre et de juin.
- ☐ Budget des délégués selon la politique adoptée au BDD du 25 août 2025 versé par dépôt direct.
Si ce n'est pas déjà fait, n'oubliez pas de fournir un spécimen de chèque.

7. RENCONTRE DE SECTEUR

- ☐ Compléter les trois formulaires présentés lors de la rencontre avec votre délégué de secteur :
- Convocation et communication avec la personne déléguée de secteur (une réponse par personne déléguée)-
[Formulaire WEB](#)
 - Mise à jour de la liste des personnes représentantes du personnel enseignant (un par école ou centre)
 - Primaire et secondaire – **version papier seulement**
 - FP et EDA – **version papier seulement**
 - Nombre de documents (Une réponse par école ou par centre) – [Formulaire WEB](#).
- www.lignery.ca [Vie syndicale / Comité exécutif « Rencontre de secteur – Documents »]
Date limite : Le 26 septembre 2025

8. INFORMATIONS

- ☐ **Tournée des écoles**
Si vous souhaitez discuter de sujets qui vous préoccupent, invitez-nous un midi ou après l'école.

Communiquez avec nous pour fixer un moment.



Pré-Bureau des délégués

Il y aura un *pré-Bureau des délégués* pour les nouveaux délégués avant le prochain Bureau des délégués soit, le mercredi 15 octobre 2025 de 17h00 à 18h00. Les nouvelles personnes déléguées peuvent s’inscrire avant le 14 octobre à 16h00. Il y aura un souper pour les personnes inscrites. Lien vers le formulaire d'inscription : <https://forms.office.com/r/vP8MMatLrY> ou via le bouton « Inscriptions » du site de L’APL (www.lignery.ca)



5 octobre – Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

Souligner la *Journée mondiale des enseignantes et enseignants* du 5 octobre.



Assemblée générale – Fonds de solidarité FTQ.

Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer, à titre de fondé de pouvoir, une personne qui assistera à l’assemblée générale du Fonds de solidarité FTQ. Pour L’APL, Guy Poissant, 1^{er} vice-président, peut exercer, en leur nom, les droits de vote attachés à leurs actions.

Toutes personnes intéressées doivent remettre leur « **INSTRUCTIONS DE VOTE ET PROCURATION** » reçu par la poste ou imprimé sur leur compte Fonds FTQ, au délégué responsable.

Toutes les procurations dûment complétés doivent être acheminées à L’APL **avant le lundi 22 septembre**.



Clic école VS « À petits pas »

Transmettre l’information à vos collègues enseignants du préscolaire.



Entente retraités

Aviser les collègues enseignants retraités qu’une entente similaire aux années passées a été entérinée. Paiement à l’échelon en tout temps, retrait de la prime lors de suppléance occasionnelle, prime modifiée applicable lors de l’acceptation d’un contrat de plus d’un mois, exclusion au Régime Beneva pour les contrats à partir du 15 sept.



Suivi dodo au préscolaire

Inviter les personnes enseignantes à se référer à [l'exemple de proposition à faire en CPE](#) « Organisation de la surveillance en classe lors de la récréation – enfants endormis ».



Marche mondiale des femmes

Inviter les collègues qui le souhaitent à s’inscrire à la « Marche mondiale des femmes » qui se tiendra à Québec le samedi 18 octobre 2025. Des boîtes à lunch et des chandails sont offerts aux personnes participantes qui s’y rendront en autobus. [INSCRIPTION](#) avant le **14 septembre 2025**. www.lignery → Bouton inscription.



Communiqué du CSS

Transmettre l’information à vos collègues concernés.

Documents remis lors du Bureau des délégués du 10 septembre 2025

PowerPoint de la rencontre en version PDF	
Procès-verbal	Bureau des délégués du 25 août 2025
Aide-mémoire	A2526-BD-17
Rencontre avec délégués de secteur	Aide-mémoire pour les personnes déléguées – Rencontre de secteur
	Lien vers les formulaires de la rencontre de secteurs
	Entente «Déploiement de la surveillance au préscolaire et au primaire»
Annexe 47 du CSS	
Instruction annuelle 2025-2026	Instruction annuelle 2025-2026
	Instruction annuelle: informations complémentaires A2526-BD-11
Régime pédagogique – modifications	Notes sur les modifications du Régime pédagogique ou A2526-BD-12
Droits de l’enseignant art. 19 et 19.1	Bon à se rappeler
	A2526-BD-13
Procuration Fonds de solidarité FTQ	A2526-BD-15
Chantier en Éducation	Document d’appui
	Liens vers la consultation
Marche mondiale des femmes	Inscription
Guide d’accompagnement sur la violence	Guide pratique
Pré bureau des délégués	Inscription
Suggestion de proposition CPE	Préscolaire : Organisation de la surveillance en classe lors de la récréation – enfants endormis
Guide d’accompagnement sur la violence envers le personnel scolaire	Guide pratique d’accompagnement
Les Nouvelles APL	